

**COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023  
Délibération n°17

L'An deux mille vingt-trois le premier juin à 19h30, le Conseil Municipal  
convoqué le vingt-six mai s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 19**

**Etaient présents** : MOREAU Gaëlle - MOUTIER Gérard - KIRKYACHARIAN Luc - HERMITTE  
Jean-Pierre - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND  
Thierry - JEANNE Virginie - MOUGIN Rémi - MOSSO Véronique - ALDEBERT Gérard – PRAT  
Christelle – GIRAUD Matthieu

**Absents** :

**Procurations** : FISCHER Maryline à MOREAU Gaëlle - GRANET Alice à COQUILLAT Catherine  
- ADISSON Frank à BARONNAT Bernard - VIESSANT Céline à MOUGIN Rémi - VERNET  
Laurent à MOSSO Véronique

Monsieur KIRKYACHARIAN Luc a été nommé secrétaire.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC : TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET  
DE CLOTURE SUR L'AIRE DE JEU DU PLATEAU DES EYSSARDS**

Madame le maire rappelle que dans le cadre du réaménagement du plateau des Eyssards, il  
est prévu cette année de renouveler les modules de l'aire de jeux et de créer un minigolf.

A cet effet, il est nécessaire de procéder aux travaux suivants :

- Mise en place de neuf éléments de parcours minigolf sur sable stabilisé compacté, en respectant la prairie existante ;
- Création d'une clôture grillagée rigide en panneaux, d'une hauteur de 1,22m et d'une longueur de 109m, équipée de 2 portillons de 1m de large (accès partie minigolf et séparation entre aire de jeux et minigolf), et d'un portail de 1,5m de large (accès à l'aire de jeux).

Madame le maire expose qu'à l'issue de la consultation des entreprises, l'entreprise JADIN  
Christophe a proposé l'offre la mieux disante, pour un montant de 17 800.00 € HT  
(21 360.00 € TTC) ;

En conséquence, madame le maire demande au conseil de l'autoriser à signer ce marché de  
travaux

**Vu** l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;  
**Vu** le Code de la commande publique ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

- **Autorise** madame le Maire à signer le marché public de travaux de terrassement et de clôture sur l'aire de jeu du plateau des Eyssards avec l'entreprise JADIN Christophe, pour un montant de 17 800.00 € HT (21 360.00 € TTC) ;
- **Autorise** le Maire à ordonnancer les dépenses relatives à ce marché, inscrites au BP 2023 du budget principal de la collectivité ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le maire**  
**Gaëlle MOREAU**



**Le secrétaire de séance**  
**Monsieur KIRKYACHARIAN Luc**

